

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	3
Artikel:	Jenner, inventeur de la vaccination
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682547

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jenner, inventeur de la vaccination

Les quelques épidémies de variole que l'on signale de temps à autre en Suisse nous engagent à reproduire les lignes suivantes consacrées à un bienfaiteur de l'humanité par le Dr Bouquet, dans le *Temps*.

« La vaccine, a dit Lorain, n'a pas trouvé le monde désarmé devant la variole. » Il est exact qu'il y avait déjà une méthode de préservation, dont l'origine était fort ancienne, contre cette terrible maladie qui tuait, a dit Bernouilli, 600 000 personnes par an et laissait marquées pour la vie celles qui survivaient à ses atteintes. Cette méthode, c'était l'inoculation. Elle consistait à prélever le pus des pustules varioliques et à l'inoculer, après un court délai, aux sujets bien portants. L'inoculation donnait, quand elle réussissait, une variole discrète qui guérisait vite et ne marquait pas. Mais, outre que le procédé n'était employé que de façon peu étendue, il tuait parfois ceux qui y avaient recours (2 morts sur 1000 inoculés environ), et, au surplus, la variole atténuée qu'il procurait ne manquait pas d'engendrer par contact d'autres varioles dans l'entourage de l'inoculé et celles-là étaient des plus virulentes. Le remède servait donc parfois à étendre le mal.

Jenner, simple médecin inoculateur de son canton, connaissait bien la variole et sa prophylaxie, dont il était même un ardent propagateur. Mais il était aussi un observateur sage, dressé par le grand anatomiste et naturaliste Hunter à regarder, à chercher, à expérimenter. C'est parce qu'il sut observer qu'il est un grand homme.

Depuis longtemps, très longtemps, en effet, on disait, dans les campagnes anglaises, que les domestiques de ferme

étaient souvent réfractaires à la variole et à son inoculation. On ajoutait que la résistance de beaucoup d'entre eux était due à ce qu'en trayant les vaches ils avaient contracté le « cow-pox », qui est la variole de ces animaux. Les médecins, les savants dédaignaient cette quasi-légende, n'ajoutaient nulle foi à ces affirmations. Il est même advenu que certains sujets, ayant contracté le « cow-pox », étaient allés trouver des médecins de Londres, les avaient mis au défi de leur inoculer la variole. Vains efforts ! Les médecins en question ne sortirent pas de leur hautain scepticisme et n'acceptèrent pas le défi. « *Oculos habent, a dit le psaume, et non ridebunt.* »

Jenner avait vu de bonne heure, puisqu'il était encore étudiant quand il fut frappé par l'assurance avec laquelle une jeune fille lui affirma qu'elle ne craignait pas la variole, ayant été atteinte de « cow-pox ». Sous Charles II, la duchesse de Cleveland en disait déjà autant. « Il retint cette parole, alors que les autres l'oubliaient », a dit un de ses biographes. Devenu médecin et inoculateur, il constata, en effet, l'immunité dont jouissaient, vis-à-vis de la méthode qu'il était chargé d'appliquer, les domestiques qui soignaient les bestiaux. Alors il ne cessa plus de poursuivre son enquête sur ces cas si curieux, il accumula les preuves, il recherchea les faits qui confirmaient la conviction que peu à peu il s'était faite. Il était plein de son sujet, hanté par lui au point d'en parler à tout venant. « Voici Jenner », disaient ses amis, il va encore nous parler de son « cow-pox ». Puis, lorsqu'il fut certain de tenir la vérité, il osa.

Il osa d'abord inoculer le « cow-pox ». « On sait la date de la première vaccina-

tion comme on sait la date d'une bataille.» C'est le 14 mai 1796 que Jenner prit du vaccin sur la main d'une jeune vachère et l'inséra sous la peau de James Phipps, un garçon de 8 ans, qui resta depuis réfractaire à l'inoculation de la variole. Puis il osa écrire et faire savoir à tous que la variole pouvait être évitée..

Il fit autre chose encore. Quelques sujets qui avaient été atteints de «cow-pox» ayant néanmoins contracté la variole, Jenner fut surpris au point de douter et de se décourager un peu. Mais l'élève de Hunter se reprit, il fit de nouvelles recherches et découvrit que les vaches étaient sujettes à plusieurs éruptions des pis qui pouvaient infecter les gens qui les soignaient, mais que, malgré les apparences, ces éruptions différaient les unes des autres. Certaines seulement étaient le vrai «cow-pox» préservateur, les autres n'en étaient que des imitations. Les faits anormaux étaient éclaireis. On lui vota une dotation importante, il fut membre de la Société royale de Londres et de toutes les sociétés médicales de l'Europe, il reçut de plusieurs souverains des dons magnifiques, on frappa une médaille en son honneur. Ce fut un vrai triomphe. N'oublions pas cependant ce détail, qui surprendra bien les contemporains: Jenner ne reçut jamais la moindre décoration.

Assurément, il n'y a rien, dans tout cela, de comparable aux découvertes de Pasteur. Il n'y a aucune idée directrice générale, aucune succession de découvertes s'engendrant les unes les autres, aucune généralisation des faits observés permettant des découvertes nouvelles, aucune divulgation d'un monde nouveau. Il y a seulement un homme qui a su regarder, voir, comprendre, expérimenter, ce qui est déjà beaucoup; un savant qui eut la foi dans ses conclusions et qui osa les mettre en action; un innovateur qui a fait passer dans la médecine, en les présenant, des notions vagues auxquelles jusqu'à lui personne n'avait voulu ou su prêter attention. Il y a l'homme qui a donné à l'humanité le moyen de se préserver d'un des plus grands fléaux qu'elle ait connus, et ce n'est pas sa faute si elle n'a pas encore consenti à s'en débarrasser. C'est assez pour considérer Jenner comme un grand homme, pour célébrer sa mémoire et pour contresigner la phrase de Cuvier: «Quand la découverte de la vaccine serait la seule que la médecine eût obtenue dans la période actuelle, elle suffirait pour illustrer à jamais notre époque dans l'histoire des sciences et pour immortaliser le nom de Jenner».

Nouvelles de l'activité des sociétés

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

Chers amis samaritains,

Il me serait tout particulièrement agréable si toutes nos sections romandes voulaient bien prendre très à cœur la nouvelle tâche qui s'impose à nous en ce moment de développer notre **Organisation d'assurance contre les accidents** et je tiens à leur recommander personnellement

d'une façon très pressante le travail que nous leur demandons de faire dans ce but. Si chacun veut bien prêter son concours et appuyer de toutes ses forces notre mouvement, nous ne tarderons pas à atteindre le but que nous nous proposons, qui ne tend à rien moins qu'à doter tous les samaritains *dans l'exercice de leurs fonctions* d'une assurance gratuite contre les accidents. Ce sera là un progrès incontestable